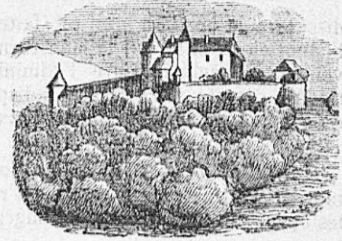




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 3 50

» 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus, payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 11 juin 1887.

## Lettre à Monsieur Georges Python.

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Les journaux m'ont appris que, dimanche passé, à Fribourg, dans une fête populaire, vous aviez, au nom du gouvernement, porté un toast à l'harmonie entre les citoyens.

Préalablement, Monsieur, la vérité m'oblige à vous dire que je ne vous aime pas du tout; cependant, je suis avec intérêt tous vos mouvements, de même que, devant une baraque de foire, j'examine avec plaisir les gambades d'un pantin dont le propriétaire tire les ficelles, caché derrière le rideau. C'est ainsi du moins que je comprends votre rôle politique; si je me trompe, veuillez me le pardonner. Aussi bien, c'est votre faute, car vous faites toujours tout en secret et ne nous dites jamais que les choses dont vous ne pouvez pas vous cacher.

Eh bien, Monsieur, dans la circonstance, vous m'avez étonné. Comment! porter un toast à l'harmonie, devant tout un peuple qui savait ce que vous avez fait, vous et les vôtres!

Je sais bien que vous ne manquez pas d'audace; mais il me semble que, à cette occasion, vous avez manqué de tact et dépassé la mesure de ce qu'on peut se permettre, même dans notre pays.

Alors que vous buviez à l'harmonie, Monsieur le Conseiller, n'avez-vous pas vu passer devant vos yeux l'ombre de tous ces hommes que vous avez dégomés injustement par pur motif politique, au risque, pour l'un ou l'autre, de les mettre dans la misère, eux et leur famille, pendant que vous digérez tranquillement sur le rond-de-cuir officiel? N'est-il pas venu alors vous hanter, le souvenir de toutes les injustices qu'a commises le régime dont vous êtes en ce moment le représentant et l'éditeur responsable?

Vous n'y pensiez-pas peut-être, vous, habitué à jouer d'audace. Mais nous, nous y pensons.

Vraiment! votre discours était déplacé. Je vais vous le prouver par un exemple :

Un brigand vous rencontre au coin d'un bois. Il est le plus fort, il est armé, il vous rosse, il vous pille. Puis, l'opération faite : « Ah! vous dit-il, mon ami, agréez mes compliments. Que votre peau est dure! Je croyais vous avoir assommé et vous remuez encore. Votre argent est sec et sonnante; permettez que je ramasse votre bourse. Je vide votre gourde, car votre vin est bon. En vérité, mon cher ami, vous me convenez. Je bois à l'harmonie. »

Comment goûteriez-vous cet aimable petit discours?

Et pourtant, Monsieur, c'est là votre discours de dimanche.

Voyez-vous, mon cher Monsieur (pardonnez moi si je deviens familier, mais cela arrive, en causant, même avec les grands hommes), vous êtes encore jeune et vous avez oublié que l'audace ne remplace pas le tact. Vous vous êtes simplement trompé de milieu.

Ce que vous pouviez dire chez vous où vous êtes roi, prêtre et prophète, n'est pas de mise dans d'autres réunions. Bien que vous frappiez souvent et fort, et que vous nous ayez menés durement depuis que votre école gouverne, nous ne sommes pas encore assez habitués à la servitude pour ne plus sentir le lacet qui nous étirent. Surtout, nous n'aimons pas qu'on se moque de nous. Quand nous entendons un Conseiller d'Etat nous prêcher l'harmonie entre les citoyens, j'ignore si c'est que nous ayons le caractère mal fait, mais cela nous indigne.

C'est pourquoi, Monsieur le Conseiller, nous boirons à l'harmonie plus tard, quand vous aurez rendu au peuple ses droits, — ou qu'il vous les aura repris,

— Ici, reprit-elle, Romero veille avec ses deux fils, et, dans la ferme, nous avons deux bergers et trois labourers qui sont des hommes résolus et viendraient au premier appel. Les Arabes le savent. S'ils l'oubliaient, nous les en ferions souvenir.

Puis montrant des armes pendues à la muraille : — Je saurais, ajouta-t-elle, me rappeler que mon père était soldat et ma mère Espagnole.

Quelques secondes après, les deux amis lançaient leurs chevaux sur la route conduisant de l'habitation à la montagne. La nuit était venue; mais la lune venait de paraître à l'horizon et sa clarté grandissante était assez vive déjà pour éclairer la campagne.

Lorsqu'ils eurent dépassé le barrage, ils laissèrent sur leur gauche le campement des Arabes, assis dans un ravin, et se dirigèrent, par des sentiers à peine tracés, vers le plateau où la présence du lion avait été signalée.

Comme ils allaient l'atteindre, quatre ombres grises sortirent de l'abri d'un buisson et s'avancèrent en rampant sur la route.

Georges Duval, qui les aperçut le premier, les montra d'un geste rapide à son ami :

— Ce sont des maraudeurs, lui dit Savigny; n'aie pas l'air de les apercevoir. Ils ne te diront rien, si tu ne les arrêtes pas. Nous ne sommes pas chargés de la police de la montagne. Georges suivit les instructions de son ami.

Mais, au moment où les maraudeurs les croisaient sur la route, son cheval, ayant très peur, se cabra, et l'Arabe le plus proche de lui releva un instant la tête pour suivre les mouvements de l'animal.

— quand votre régime écroulé aura démontré à notre pays qu'on ne fonde rien de durable que sur la justice et le respect des droits de tous.

Jusque-là, s'il vous plaît, gardez vos toasts; épargnez-nous ces arlequinades! Restez ce que vous êtes : des hommes de violence et de persécution. Faites franchement votre métier de tépelet. Nous vous en serons reconnaissants dans la mesure du possible.

Et alors, peut-être, le jour où nous vous bousculerons et où nous réglerons nos comptes, aurons-nous pour vous un peu moins de haine et un peu plus de pitié.

Avec tout le respect que je professe pour l'autorité, et dans les limites ci-dessus, je suis, Monsieur le Conseiller,

Votre humble serviteur.

## Nouvelles suisses.

**Assemblée fédérale.** — Les Chambres ont ouvert lundi leur session d'été et procédé à la constitution des bureaux. Ce sont deux conservateurs catholiques, MM. Zemp au Conseil national et Herzog aux Etats, qui ont été nommés présidents. Ce ne sont pas nos tépelets qui agiraient ainsi à l'égard de la minorité. Cela ne les empêche de crier à la tyrannie fédérale à chaque occasion.

Le Conseil national a approuvé les comptes de 1886 dont les résultats sont satisfaisants. Il a écarté une motion en faveur d'une école supérieure fédérale pour les filles.

Le Conseil des Etats s'occupe du rapport de gestion. Il a exprimé le désir qu'on élabore au plus tôt une loi sur la garantie des vices rédhibitoires du bétail. En somme, la gestion a été approuvée, ainsi que celle du Tribunal fédéral. A cette occasion, on a exprimé le désir de voir les cantons abroger, par voie de législation, le dualisme juridique qui se rencontre, sans nécessité réelle, dans des questions qui pourraient se traiter et se résoudre d'une manière uniforme. — Approuvé.

**Société des pompiers suisses.** — Dimanche aura lieu, à Zoug, l'assemblée des pompiers suisses, qui

Son regard ayant alors rencontré celui de Georges, ce dernier tressaillit et, vingt pas plus loin, rompant le silence : — Sais-tu bien, dit-il, à qui ressemble un de ces maraudeurs qui m'a laissé voir ses yeux ?

— Non, dit Savigny d'un air étonné. — A ton ami Abdallah, et, si tu ne m'avais pas recommandé le silence le plus absolu, je l'aurais, je crois, interpellé.

Savigny partit d'un éclat de rire. — Lui! Abdallah! sous ces haillons! s'écria-t-il. Je ferai bien rire Carmen lorsque je lui conterai ta déconverte. Il faut te défier de tes yeux, Georges. La nuit, tous les chats sont gris et tous les Arabes se ressemblent. Et, d'un coup d'épée, mettant son cheval au galop, il s'élança sur le plateau, entraînant Georges à sa suite.

III

Si Savigny avait suivi les maraudeurs et reconnu la direction dans laquelle ils s'engageaient, peut-être n'eût-il pas ri de si bon cœur des illusions d'optique de son ami Georges.

En descendant la pente escarpée et rocailleuse qui conduisait au plateau, les quatre bandits s'étaient engagés dans un sentier courant à travers d'épais buissons de lentisques et d'aloès et conduisant au barrage au delà duquel son habitation était située.

Le barrage franchi, ils gagnèrent par un détour les sommets boisés du ravin qui se trouvaient à leur droite et y disparurent bientôt dans l'ombre épaisse des arbres.

L'habitation de Savigny s'élevait du même côté, sur une dépression de la colline formant une sorte de plateau couvert par d'épais massifs de verdure. (A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 4

## UNE CHASSE AU LION

PAR ERNEST FALIGAN

Bien qu'elle ne vit pas sans quelque angoisse son mari partir pour cette dangereuse expédition, la jeune femme n'avait pas essayé de l'arrêter.

Elle savait qu'elle eût probablement perdu son temps et sa peine, et, sentant que, s'il eût cédé à sa prière, elle l'en eût moins estimé, elle avait gardé le silence.

Lorsque Georges Duval et son mari se levèrent de table et se dirigèrent vers la porte extérieure de l'habitation, elle les accompagna jusqu'au seuil de la salle à manger.

Comme elle y recevait, souriante, leurs adieux, Georges ne put s'empêcher de lui dire :

— J'admire votre courage, madame, de rester seule dans cette habitation déserte et d'y reposer sans crainte.

— Carmen sourit.

— J'y suis bien gardée, dit-elle.

Et montrant un vieux domestique espagnol qui la servait depuis son enfance, et qui traversait alors la cour intérieure :

ADRESSE: CHARD

VIS

ers et charentiers. eter, à l'occasion du Tir féromages gras ou bons si que jambons et sau- rires au Directeur du Compau PETIT-SACCONEX 260 (OL 266 G) [246

en parchemin.

du CHRONIQUEUR, FRIBOURG, iquettes en parchemin avec ion, à un prix très avan- (H 304 F) [278

ognerie.

estation. di, spécialiste, Glaris. Vos excellent résultat; le ma- ment guéri de ce vice. Le r pour boire a tout à fait t, il reste toujours à la mai- 15 sept. 1885. F. Dom. Walther. correspondance. Remèdes es à administrer, soit avec u malade, soit à son insu. des frais payable après gué- s, questionnaire, prospectus [288

de deux domestiques et une servante de érence Allemands. reau du journal. [260

e habitant la ville, on pren- sionnaires à un prix reau du journal. [283

our entrer de suite, au ce- re de la ville de Bulle, un local, pouvant servir de eau. reau du journal qui indi- [228

Deux bons chars neufs à un et à deux chevaux. OMANENS, maréchal, au G- [279

ER : Foin et regain première qualité, laine de poses, ainsi qu'une s mises auront lieu mardi à midi. CIER, au Grosaley, Vaulruz.

Une maraiche de 10 poses lit au Villieux. ALPHONSE DEMIERRE, à [293

poste français échanger à l'imprimerie

ix qui hésitent

i le grand nombre de re- s dans les journaux sont agés à demander par une rpondance à la Librairie NGER à Ollen la brochure ni du Malade». Ce manuel et franco fournit à côté on claire et précise d'un de Remèdes Domestiques ne expérience a démontré ligne,

ations de malades

iques, prouvant que bien mple Remède Domestique adies quasi incurables. malade tombe sur le remède n cas, l'affection la plus t maintes fois comme par L'ami du malade» est un dans tous ces cas. Aucun ra donc s'en passer. L'en- ochure illustrée n'entraîne as de frais. [288

imprimerie Emile Lenz.



discutera la position qui est faite à ce corps par l'adoption de la loi sur le landsturm. Il s'agit de savoir dans quelle mesure l'administration militaire tiendra compte de ce service indispensable, en temps de guerre comme en temps de paix.

**Agences d'émigration.** — Le Conseil fédéral soumet aux Chambres le projet de loi révisée concernant les opérations des agences d'émigration.

**Brevets d'inventions.** — A Neuchâtel se sont réunis les délégués des différentes sections de la Société intercantonale des industries du Jura, pour préavisier sur la campagne à entreprendre en faveur de la révision constitutionnelle sur la protection des inventions.

**S.-O.-S.** — Le Conseil fédéral a approuvé les comptes de la compagnie Suisse-Occidentale-Simplon qui est autorisée à distribuer un dividende de 5 % aux actions privilégiées.

**Tir fédéral.** — Le total des dons d'honneur s'élève jusqu'ici à 153,843 fr. 60.

La commission du concours de sections informe les sociétés qui ne sont pas encore inscrites que le délai d'inscription a été reporté jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet; c'est à cette date également que devront être envoyées les listes de membres actifs et passifs. Quant aux listes de participants, elles devront parvenir au président du concours de sections au plus tard le 10 juillet.

**Simplon.** — La conférence intercantonale des délégués des cantons intéressés demande à Lausanne un million; à Vevey 500,000 fr. et aux communes du cercle de Montreux ensemble également 500,000 fr. de subside. De plus, des subventions ont été demandées directement par la conférence aux gouvernements de Genève, de Neuchâtel et de Berne, ainsi qu'à la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman.

**Société des typographes.** — L'assemblée des typographes de la Suisse romande aura lieu le 19 juin à Fribourg. Cette société, qui comptait 309 membres en 1886, en compte actuellement 344 répartis en sept sections qui sont celles de Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Locle, Fribourg, Vevey, Genève et Lausanne.

**Traité de commerce.** — Par une note du 6 juin, l'Italie a dénoncé son traité de commerce avec la Confédération pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

**Zurich.** — Un étranger a fait don de 6000 fr. à la Société zuricoise pour la crémation des cadavres.

L'exposition canine internationale paraît devoir être un grand succès: le public s'y presse en foule. Le nombre des animaux exposés est de 625, dont 255 chiens de chasse et 370 d'autres catégories. Il y a, entre autres, des Saint-Bernard de toute beauté.

Une assemblée internationale se réunira à Zurich les 9 et 10 septembre prochains pour s'occuper de l'alcoolisme, étudier les résultats des mesures prises dans différents pays pour combattre l'alcoolisme et en discuter l'efficacité. Le comité organisera une exposition de tableaux graphiques et diagrammes des différents pays indiquant la consommation des boissons alcooliques par tête d'habitant, etc.

**Berne.** — Le Grand Conseil bernois vient de voter une loi sur l'usure et le prêt sur gage. Les établissements qui se livrent à ce dernier genre d'affaires sont soumis à une surveillance stricte et des pénalités très fortes sont prévues pour les cas de violation de la loi.

Grève générale des ébénistes. Ils réclament un minimum de salaire de 3 fr. 80, le travail à la journée et une durée normale de la journée de 10 1/2 heures.

La foudre est tombée sur le magasin de fourrages de l'Allmend, à Thoune, qui appartenait à la Confédération. Plusieurs paysans, cherchant un abri contre la pluie et la grêle, s'y étaient réfugiés. Une femme a été tuée, son mari et son enfant gravement contusionnés. Les autres campagnards en ont été quittes pour la peur. Le magasin, contenant 3000 quintaux de foin, a été complètement incendié. On évalue les pertes à 15,000 fr. pour le foin seulement. Les artilleurs en service à Thoune ont fait en vain tous leurs efforts pour préserver une partie des bâtiments.

Aujourd'hui a lieu à Berne, sous le auspices de la Société d'hygiène, une assemblée des partisans de la crémation des cadavres. On y entendra entre autres le professeur Vogt et le Dr Milliet.

**Lucerne.** — Le Grand Conseil a voté l'introduction d'un règlement pour la représentation des minorités dans les tribunaux de district et dans les conseils communaux. L'abaissement du prix du sel a été repoussé par 69 voix contre 19. La motion concernant l'introduction du système des urnes pour les élections a été adoptée à la presque unanimité.

**Uri.** — Les chutes de pierres continuent à Spirigen. Il est tombé de nouveau une masse considérable de terre et de roc. Deux bâtiments ont été détruits. Les eaux boueuses formées par le torrent de Schächen ont trouvé une issue et se sont répandues dans la vallée, endommageant la route et brisant quelques ponts; un grand nombre de troncs d'arbre, de poutres, de planches, d'arbres fruitiers déracinés, etc., ont été entraînés jusque dans le lac des Quatre-Cantons où ils ont considérablement gêné la marche des bateaux à vapeur. Les dégâts causés par l'éboulement ont été évalués à 70,000 fr. D'après le professeur Heim, on évalue la masse éboulée à 300,000 ou 400,000 mètres cubes. Dix à douze maisons sont menacées. D'épais nuages de poussière recouvrent de nouveau la vallée. La population est dans une angoisse inexprimable.

Le Conseil fédéral a ratifié l'achat de l'hôtel Urnerhof, au bord du lac d'Uri, pour le prix de 30,000 fr. C'est une vraie bagatelle, car l'immeuble a coûté à son propriétaire 484,960 fr., et outre l'hôtel, il y a un chalet, une grange, une maison de bains, une petite usine à gaz et deux arpents de terre dans une situation magnifique. Le tout vaut bien au moins 200,000 fr.

**Glaris.** — La section Tœdi du club alpin suisse va entreprendre cet été, de concert avec la société des officiers de Glaris, une série de reconnaissances dans les Alpes glaronnaises. Les principaux passages seront examinés spécialement au point de vue militaire.

**St-Gall.** — On signale, dans certaines parties du canton de St-Gall, l'invasion en masse d'un insecte qui dévore les jeunes pousses des arbres fruitiers, spécialement des poiriers.

**Argovie.** — Un orage épouvantable, accompagné de grêle, a dévasté les campagnes environnant la ville d'Aarau. Un grand nombre d'arbres fruitiers ont été brisés ou déracinés; les semis sont entièrement anéantis, le gazon hâché. En quelques endroits des jardins potagers tout entiers sont détruits. Tout espoir de récolte est perdu pour cette partie du canton.

**Tessin.** — Un violent orage accompagné de grêle a occasionné des dégâts considérables dans la campagne autour de Bellinzone.

**Vaud.** — Un jeune homme de 24 ans, cordonnier, s'est donné la mort, dimanche, par pendaison, dans le bois de Calamin. Ce jeune homme était menacé d'une fièvre nerveuse; on lui avait conseillé d'entrer à l'infirmerie pour se faire soigner. On croit que cette perspective a tellement troublé le pauvre garçon qu'elle a été cause de sa funeste détermination.

## Nouvelles étrangères.

**France.** — A l'heure actuelle, 84 cadavres ont été retirés des décombres; 5 blessés sont morts des suites de leurs blessures: 42 personnes signalées comme disparues ont dû périr dans l'incendie. Le nombre définitif des victimes de l'Opéra-Comique serait donc de 131. Il faut ajouter que 11 blessés sont encore dans un état qui inspire des inquiétudes.

Une grave tentative d'assassinat a eu lieu dans le train allant à Bordeaux. La victime est M. de Montgolfier, directeur des aciéries de la marine. Il a reçu 21 coups de casse-tête; son état est très grave.

Un immense incendie a détruit mercredi après midi, à Roubaix, la filature de coton Masurel fils, qui occupe cinq à six cents ouvriers. Le feu a éclaté à midi dix minutes, au moment où les ouvriers venaient de partir pour aller prendre leur repas. Deux pompiers et un enfant ont été blessés pendant l'incendie. On évalue à 2 1/2 millions le chiffre des dégâts occasionnés par l'incendie et à près de 2000 le nombre des ouvriers qui, atteints directement ou indirectement, vont être pendant quelques jours privés de travail.

**Italie.** — A la Chambre, M. Crispi repousse l'idée d'évacuer Massaouah. Il déclare que ce n'est pas le gouvernement actuel qui ordonnera la retraite des troupes de Massaouah. Ces paroles sont vivement applaudies. Un ordre du jour accepté par M. Depretis est adopté à la presque unanimité.

**Allemagne.** — L'émigration a pris, au mois d'avril dernier, des proportions considérables; 15,142

Allemands ont quitté leur patrie, tandis qu'au mois d'avril de l'année dernière le nombre des émigrants n'avait été que de 10,594.

On a procédé le 3 juin à l'inauguration solennelle des travaux du canal qui sera construit de Kiel à Brunsbüttel pour relier la mer Baltique à la mer du Nord. Ce canal aura une longueur de quatre-vingts kilomètres environ; on lui donnera une largeur de soixante mètres et une profondeur de huit mètres et demi, afin qu'il puisse être utilisé par les navires du plus fort tonnage. Grâce à ce canal, les embarcations pourront éviter les passages dangereux du Sund, du Kattegatt et du Skagerrak.

**Autriche-Hongrie.** — La ville de Szegedin est remplie de fuyards chassés par les eaux des contrées environnantes, mais la ville est aussi menacée. Les inondations sont épouvantables dans la région de Temesvar. De nombreux villages et 150,000 ares de terre sont sous l'eau. Huit villages sont complètement détruits. Il y a des victimes et beaucoup de bestiaux sont noyés.

**Turquie.** — En faisant des réparations dans un immeuble appartenant au feu grand-vizir Si-Moussa-ben-Hamet, à Tanger, on a trouvé un trésor immense; il ne s'agit rien moins, dit-on, que de trente-trois marches d'escalier pleines d'or. Cette trouvaille est évaluée à près de 95 millions de douros et a été expédiée au Trésor de Taflet.

**Etats-Unis.** — De nouvelles dépêches de New-York signalent des secousses nombreuses de tremblement de terre en Amérique et dans les Indes occidentales, notamment dans les îles de Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenada, et dans l'Etat d'Arizona.

## CANTON DE FRIBOURG

### V<sup>e</sup> Exposition suisse d'agriculture à Neuchâtel.

En présence du petit nombre d'inscriptions dans la II<sup>e</sup> division (espèce chevaline), il a été décidé de provoquer une plus grande participation à l'exposition; à cet effet, un nouveau délai jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet est ouvert aux propriétaires de chevaux.

Le terme d'inscription pour la XIX<sup>e</sup> division (horticulture) est prorogé du 1<sup>er</sup> au 15 juillet. Un programme spécial pour cette division est à la disposition des intéressés au bureau du sous-signé.

En ce qui concerne l'exposition des vins, il a été décidé que le comité d'organisation fournirait non seulement les bouteilles et les capsules destinées à l'exposition extérieure, mais aussi une étiquette uniforme avec écusson du canton d'origine, étiquette sur laquelle on inscrira la raison sociale et le domicile de l'exposant. Il sera perçu, comme à Zurich, une finance de 70 cent. par bouteille, soit 50 cent. pour la bouteille, 10 cent. pour la capsule et frais d'installation, et 10 cent. pour l'étiquette. Il a été entendu, en outre, que chaque variété de vin sera représentée à l'exposition extérieure par deux bouteilles au minimum. Toutefois, les exposants qui en désireront davantage pourront l'indiquer par une mention spéciale sur leur formulaire d'inscription; mais le nombre des bouteilles de l'exposition extérieure ne pourra en aucun cas dépasser le chiffre de celles qui sont présentées au concours.

Les termes d'inscriptions sont définitivement fixés comme suit:

1<sup>er</sup> juillet pour les progrès de l'agriculture, l'espèce chevaline, l'apiculture, l'industrie laitière, la viticulture et ses produits, les machines et instruments, les produits agricoles.

15 juillet pour les animaux de basse-cour et l'horticulture.

Le sous-signé tient à disposition le programme spécial de l'exposition suisse de volailles et de lapins du 14 au 18 septembre 1887, à Neuchâtel.

Le commissaire cantonal:  
PAUL GENDRE.

Le Comité de l'exposition des pailles tressées à Bulle a fait don au Conseil d'Etat d'un album gigantesque renfermant un échantillon de chaque genre de tresses exposées. L'idée est heureuse, et cet album, déposé dans une collection, constituera un précieux souvenir de la première exposition de ce genre qui ait eu lieu dans le canton.

### Fête cantonale de gymnastique à Morat.

Appel du Comité d'organisation.

Chers concitoyens,

Les 9, 10 et 11 juillet prochains aura lieu, à Morat, la fête cantonale de gymnastique. Les divers comités s'occupent activement des préparatifs de la fête et comptent naturellement sur le concours bienveillant

de la population pour précédentes. Toutes les années au développement de la nation de contribuer au succès de peler ici que fortifier l'esprit, et chacun sait que de civilisation sur eux-bien l'équilibre entre intellectuelles et de ces-ci ne soient pas race des vieux lutteurs gente et robuste.

Le moment n'est pas utile qui ont pour les hommes vraiment virils de ce nom.

Nous espérons donc ne ménager pas vos gymnastes et que vous à enrichir le pavillon qui seront les récompenses distingueront dans nos de l'agilité et de la force. Tous les dons en argent avec reconnaissance par de gymnastique à Bulle Morat, mai 1887.

Le secrétaire  
C. B. E. C.

On lit dans le *Bien*

Comme nos lecteurs Charmey avait refusé à lots de trois millions les explications fournies par les délégués du Conseil de débats du Grand Conseil lumière sur la convenance de Charney est sion. Elle a voulu tout qu'il lui sera toujours cipation. Les Charmey affaire de fermeté et

La *Nouvelle Gazette* conseillé la patience est loin de vouloir se opprimés. « Le régime ment dans le canton *Gazette de Zurich*, et toute la population par les conservateurs que les excès de ce

**Concert.** — Dimanche musique de Bulle inaugurera la cantine pour leur bienveillance Gracieuse et solide pert qui l'a visitée, dre à toutes les exigences apprécier la cantine Il faut, pour cela, que

**Ependes, près Vaud.** Monsieur Brarich. J'ai fait usage de suisses de pharmacie pour combattre des d'hémorroïdes dont j'ai cinq ans, et je suis guéri. Les Pilules suisses ont donc été employées avec succès pour ce genre de maladie. Je tiens à vous en remercier pour ma part, et à vous recommander ce médicament qui est de genre. Veuillez, M. le pharmacien, agréer l'assurance de ma reconnaissance. Chenevard, in Pilules suisses du pharmacien trouvent dans toutes les pharmacies de 1 fr. 25 la boîte; en vente chez M. Brandt, de R. Brandt.

## Mises de

**Lundi 13 juillet.** 2 heures du jour, M. Tour, exposera en vente publique et sous de fleurs en foin, regala de la Casaz, rière La Les mises auront lieu de La Tour.

**A louer:** Joli non au bureau du journal



de la population pour la faire réussir à l'égal des précédentes. Toutes les personnes qui s'intéressent au développement de notre peuple seront heureuses de contribuer au succès de cette fête. Inutile de rappeler ici que fortifier le corps, c'est aussi fortifier l'esprit, et chacun sait quels services les sociétés de gymnastique sont appelées à rendre dans notre époque de civilisation surtendue. C'est elles qui rétablissent l'équilibre entre le développement des forces intellectuelles et des forces corporelles, afin que celles-ci ne soient pas sacrifiées à celles-là et que la race des vieux lutteurs suisses se conserve intelligente et robuste.

Le moment n'est pas venu de négliger ces arts utiles qui ont pour but de préparer à la patrie des hommes vraiment virils et des soldats vraiment dignes de ce nom.

Nous espérons donc, chers concitoyens, que vous ne ménagerez pas vos encouragements à vos jeunes gymnastes et que vous contribuerez généreusement à enrichir le pavillon des prix par des dons divers, qui seront les récompenses méritées de ceux qui se distingueront dans nos pacifiques luttes de l'adresse, de l'agilité et de la force.

Tous les dons en argent ou en nature seront reçus avec reconnaissance par M. le président de la Société de gymnastique à Bulle.

Morat, mai 1887.

Le secrétaire: Le président:  
C. BÄCHLER. D. HUBER, syndic.

On lit dans le *Bien public*:

Comme nos lecteurs le savent, la commune de Charmey avait refusé d'adhérer au projet d'emprunt à lots de trois millions; elle trouvait avec raison que les explications fournies par MM. Bossy et Python, délégués du Conseil d'Etat, étaient insuffisantes. Les débats du Grand Conseil ayant jeté un peu plus de lumière sur la conversion garantie par l'Etat, la commune de Charmey est revenue sur la première décision. Elle a voulu toutefois avoir l'assurance écrite qu'il lui sera toujours possible de se libérer par anticipation. Les Charmeyens ont fait preuve dans cette affaire de fermeté et d'intelligence.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* dit que, si elle a conseillé la patience à la minorité fribourgeoise, elle est loin de vouloir fermer l'oreille aux plaintes des opprimés. « Le régime despotique qui règne actuellement dans le canton de Fribourg, dit la *Nouvelle Gazette de Zurich*, est condamné non seulement par toute la population libérale de la Suisse, mais encore par les conservateurs modérés; et nous espérons bien que les excès de ce régime hâteront sa chute. »

GRUYÈRE

**Concert.** — Dimanche 12 courant, la Société de musique de Bulle donnera un grand concert pour inaugurer la cantine. La *Chorale* et l'orchestre prêteront leur bienveillant concours.

Gracieuse et solidement construite, au dire de l'expert qui l'a visitée, cette construction paraît répondre à toutes les exigences. Nous pourrions, dimanche, apprécier la cantine au point de vue de l'acoustique. Il faut, pour cela, que la salle soit comble; que cha-

cun vienne donc passer un agréable après-midi et une soirée qui promet d'être charmante.

Afin que la campagne puisse participer à cette jouissance musicale, un concert sera donné dès 3 h. de l'après-midi; un second aura lieu à 8 h. du soir.

**Fête cantonale des musiques fribourgeoises à Bulle**  
les 19 et 20 juin 1887.

PROGRAMME:  
Dimanche 19 juin.

- 5 h. Diane.
- 7-8 h. Arrivée des sociétés et réception.
- 9 h. Service divin.
- 10 1/2 h. Répétition des morceaux d'ensemble à la cantine.
- 12 h. Banquet.
- 1 1/2 h. Cortège en ville.
- 2 h. Concert-concours.
- 7 h. Banquet.
- 8 h. Soirée familière.

Prix d'entrée au concert: Premières places, 1 fr.  
Secondes places: 50 c.

Prix de la carte de banquet à midi: 2 fr. 50.  
à 7 heures: 2 fr.

Lundi 20 juin.

- 9 h. matin. Distribution des récompenses.
- 11 h. > Concert par les sociétés couronnées.
- 12 h. > Cortège.
- 12 h. > Excursions dans la Gruyère.
- 7 1/2 h. soir. Départ des sociétés.

Prix d'entrée pour la distribution des récompenses: 50 cent.

Nous apprenons avec plaisir que la musique de Château-d'Ex a accepté l'invitation de prendre part à la fête. Merci à nos bons voisins vaudois!

Afin d'éviter l'encombrement au moment du concert, le public est prié de prendre ses cartes à l'avance chez M. Baudère et à la brasserie Collaud.

**Fête de chant.** — Nos chanteurs sont revenus charmés de la fête qui a eu lieu dimanche à Fribourg. La société de chant de Fribourg a tout organisé d'une manière parfaite. La plus cordiale réception attendait la *Chorale* de Bulle. Aussi la gaité n'a pas cessé un instant de régner.

Bien qu'il n'y eut pas concours, toutes les sociétés étaient fort bien préparées. Des personnes compétentes qui ont assisté au concert disent surtout beaucoup de bien des chœurs mixtes et du chœur des dames de Schwarzenburg. Les sociétés de Fribourg et de Morat se sont distinguées comme d'habitude.

Nous avons entendu nos chanteurs faire grand éloge de la société de chant de Marly; nos félicitations et nos encouragements à ces braves campaigners!

Somme toute, la journée a laissé à chacun la meilleure impression.

(Communiqué.) L'Administration des postes a décidé la création d'une troisième course postale entre BULLE et CHATEAU-D'EX, laquelle circulera, à titre d'essai, pendant la période du 15 juin au 15 septembre, avec l'horaire suivant:

Départ de Bulle à 5 h. 10 soir.

Arrivée à Château-d'Ex à 8 h. 45

Départ de Château-d'Ex à 10 h. 30 matin.

Arrivée à Bulle à 1 h. 35 soir.

**Assassinat.** — A l'auberge de la Croix-Blanche, à Epagny, hier, jeudi, vers les 10 heures du soir, un ouvrier tanneur, d'origine italienne, a frappé d'un coup de stylet si violemment un ouvrier de la fabrique de lait condensé, le nommé Aloïs Schillinger, à la cuisse droite que l'artère fémorale a été coupée. L'hémorragie a été si forte que le médecin, appelé en toute hâte, n'a pu que constater le décès.

La victime, âgé de 23 ans, est d'origine alsacienne. Il était entré au service de MM. Lapp dans le courant du mois d'octobre dernier, après avoir fait ses trois années de service militaire en Allemagne.

C'est à la suite de quelques observations peu flatteuses pour les connaissances musicales de l'ouvrier tanneur que celui-ci aurait donné le coup fatal, et cela avec une telle rapidité que les personnes qui passaient leur soirée dans la chambre voisine n'ont pas eu le temps d'arrêter le meurtrier.

Celui-ci, un nommé Giovanni Oddone, vient d'être arrêté, ce matin, à Château-d'Ex, par trois gendarmes fribourgeois qui se sont mis immédiatement à sa poursuite.

On nous écrit:

Un chamois de 2 1/2 ans est arrivé le 8 courant, à 9 heures du matin, au village de Bellegarde, devant la maison d'un vieux chasseur, pour lui rendre visite. Après un long échange de compliments, il s'est retourné paisiblement, sans trop se presser et sans domager le propriétaire du pré.

AGRICULTURE

**Foires.** — Ollon, 20 mai: 200 bêtes à cornes, vaches de choix de 200-500 fr. — Aigle, 21 mai: 74 vaches de 300-400 fr.; quelques pièces ont atteint les prix de 500-550 fr. — Echallens, 25 mai: Environ 1100 vaches et génisses de 300-500 fr., 100 bœufs de 350-500 fr., 400 porcs, les gras 100 fr.

Les nouvelles des céréales ne sont pas bonnes, les blés laissent à désirer et ont souffert des froids persistants. En Amérique et aux Indes, il y aura un déficit. Les foins ne seront pas abondants dans le canton de Vaud.

Le comité de l'exposition de Neuchâtel a reçu d'un anonyme une somme de 300 fr. pour prix aux meilleurs animaux amenés à l'exposition et inscrits au Herd-Book de la Suisse romande et ayant au moins une ascendance de deux générations également inscrites au Herd-Book (père, mère, grand-père et grand-mère). La destination des primes serait fixée comme suit: 2 prix de 50 fr. chacun pour taureaux et taurillons; 4 prix de 50 fr. chacun pour vaches ou génisses, somme égale 300 fr. Le jury pour ces prix sera le même que celui désigné pour la race tachetée. Se trouvant dans l'impossibilité de donner quittance et de remercier cette personne généreuse, le commissaire général de l'exposition espère que ces lignes tomberont sous les yeux du donateur.

Bravo! ajoutons-nous, avec de tels soutiens le Herd-Book de la Suisse romande ne périra pas.

Les inscriptions pour la division des chevaux à l'exposition de Neuchâtel n'étant que de 200 environ, une commission d'examen préalable ne sera pas nécessaire.

e, tandis qu'au mois ombre des émigrants

l'inauguration solennelle sera construit de Kiel par Baltique à la mer. L'œuvre de quatre-vingts mètres de largeur de hauteur de huit mètres et sera par les navires du canal, les embarcations nombreux du Sund, du

La ville de Szegedin par les eaux des canaux est aussi menacée. Les avantages dans la région des villages et 150,000 habitants sont composites et beaucoup

des réparations dans un grand-vizir Si-Moussa-vé un trésor immense; un, que de trente-trois Cette trouvaille est de douros et a été ex-

des dépêches de New-York nombreuses de tremblement dans les Indes occidentales de Sainte-Lucie, dans l'Etat d'Arizona.

Fribourg

d'agriculture

de d'inscriptions dans la participation à l'exposition jusqu'au 1er juillet des chevaux.

la XIXe division (horu 15 juillet. Un provision est à la disposition du soussigné.

ion des vins, il a été isation fournirait non capsules destinées à aussi une étiquette un-

n d'origine, étiquette on sociale et le dimanche, comme à Zurich, bouteille, soit 50 cent.

ur la capsule et frais r l'étiquette. Il a été e variété de vin sera érieure par deux bou-

les exposants qui en ut l'indiquer par une mulinaire d'inscription; s de l'exposition exté-

dépasser le chiffre de concours.

ont définitivement fixés e l'agriculture, l'éspèce strie laitière, la viticul-tines et instruments, les

de basse-cour et l'hor-tion le programme spé-olailles et de lapins du Neuchâtel.

ommisaire cantonal: PAUL GENDRE.

des pailles tressées à Etat d'un album gigan-tillon de chaque genre est heureuse, et cet al-ion, constituera un pré-

exposition de ce genre

gnastique à Morat.

rganisation.

hains aura lieu, à Morat-ique. Les divers comités préparatifs de la fête et le concours bienveillant

OMBRELLES

Haute nouveauté de Paris, depuis 1 fr. 50; pour fillettes, depuis 90 cent.; encais, dit bain-de-mer, depuis 2 fr. 80; parapluies en coton, depuis 2 fr. 40; en satin laine, depuis 3 fr. 50; en soie, depuis 5 fr. 90.  
Grand choix de broches, cravates, miroirs et savonnets, depuis 10 cent. la pièce; éponges, depuis 35 cent. la douzaine.  
Articles de voyage et de touristes; parfumerie, broserie; porte-monnaie, bretelles, paniers et jouets d'enfants.  
Plus de cheveux gris par le Brown's Capillaire à 2 fr. 75 le flacon; nattes toutes en cheveux, depuis 1 fr. 50.

Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance suivant une méthode scientifique moderne. Remèdes inoffensifs. Point de départ dans sa profession; discrétion à toute épreuve. [299]  
Bremicker, méd. prat., Glaris (Suisse). Succès garanti dans tout cas curable.

Grande liquidation

Pour cause de changement de domicile, à prix réduits, au magasin BOSSON fils, chapelier, à Bulle. [311]

Maison à vendre.

L'hoirie de Pierre GOETSCHMANN offre à vendre de gré à gré l'immeuble qu'elle possède aux Granges, rière La Tour, et dont suit la désignation:  
Art. 343 et 345. Les Granges. Maison d'habitation avec jardin de 16 perches 90 pieds.  
On y joindrait, si on le désire, une distillerie comprenant 2 chaudières.  
Pour voir l'immeuble et traiter, s'adresser à M. Oscar DUPASQUIER, curateur, voisin. [313]

Mises publiques.

Jeudi 16 courant, dès les 9 heures du matin, on vendra sur la promenade une grande quantité d'outils de menuisier et charpentier, ainsi que deux établis, planches, poteaux en chêne, etc. [309]

Boulangerie à vendre.

La commission de liquidation des biens de JACQUES BÜHLER, boulanger, à Epagny, vendra en mises publiques et sous de favorables conditions, lundi 20 juin courant, de 2 à 4 heures après midi, à l'auberge des Adoux, à Epagny, les immeubles suivants:

- COMMUNE DE GRUYÈRES
  - Art. 1116a. Epagny, N° 149, maison, boulangerie, 2 ares 12 centiares.
  - » 1117. Epagny, jardin de 48 centiares. Servitude en faveur de l'art. 1357 pour aller derrière la grange de l'auberge.
- La commission de liquidation: P. FAVRE, not. CH. MOREL-BADOUX. A. DAVET, procureur. [305]

LES PRINCIPAUX CHAMPIGNONS COMESTIBLES

peints d'après nature et décrits par E. Studer, pharmacien, à Berne. Prix: 3 fr.  
En vente chez Ch. MOREL, libraire et papetier, à Bulle. [314]  
On demande à acheter des actions du Crédit Gruyérien. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [297]

A louer: Pour cette année, une ma-

raiche à la Joux-des-Ponts, appelée la Grosse-Gîte. S'adresser à M. Alf. RICHLEN, juge, à Bulle. [310]



VENTE D'IMMEUBLES

Le lundi 13 juin prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Neirivue, le curateur d'ALEXIS GEINOZ exposera en vente en mises publiques les immeubles et les parts d'immeubles de son pupille...

En cas d'insuccès de la vente, les fleuries de ces propriétés seront exposées en mises le même jour. Bulle, le 27 mai 1887. Pour le curateur d'Alexis Geinoz : P. FAYRE, notaire.

Liquidation.

Le curateur d'ALEXIS GEINOZ, fieu Jacques, charpentier, à Neirivue, voulant procéder à la liquidation de l'actif de son pupille pour acquitter ses dettes, somme toutes les personnes qui ont des prétentions quelconques à faire valoir contre ledit Alexis Geinoz de se faire inscrire auprès du notaire FAYRE, à Bulle, d'ici au lundi 13 juin prochain, à midi. Lessoc, le 27 mai 1887.

Le curateur d'Alexis Geinoz : ALBERT FRACHEBOUD.

Liquidation.

Pour cause de départ, empeigne cuir fort, tiges de bottes et bottines élastiques, 2 lits à ressorts complets, pour ouvriers, fournitures de cordonniers, formes et outillage en bon état, un potager à 4 trous, presque neuf, ainsi qu'un grand assortiment de chaussures pour été et hiver, chaussures de bal en satin et cuir, couleurs variées, à moitié prix, le tout au magasin la Botte Rouge.

TRENQUE

LIMES

Pendant l'été, le sousigné ne tiendra son dépôt (place du Tilleul, à BULLE) que tous les jours de foire.

Se recommande A. Raggembass, fab' de limes, successeur de Ph. Guidi.

Epicerie L. Treyvaud, BULLE [178] Graines fourragères.

GLASSON & CIE — PERS

BULLE Peaux de caillots n°. Toiles à fromage. Tuyaux fer étiré. Faux garanties.

A LOUER pour le 1er mars 1888 : le domaine de Ferpielo, situé sur la route de la haute Gruyère, près La Tour-de-Trême, puis la montagne le Gros-Hautin, sur dite commune. — Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Etienne Castellia, audit Ferpielo, et pour les conditions au sousigné.

En cas de non-location jusqu'au 1er septembre, il sera procédé à des mises publiques le jeudi 15 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, à l'hôtel de l'Ecu, à Bulle.

J.-J. MENOUD, notaire.

Au moulin de Bulle :

Fleur de maïs, excellent aliment pour le jeune bétail ; particulièrement avantageux pour l'élevage des veaux. Orges diverses, brutes et décortiquées. Boure d'épeautre. — Prix réduits. [270]

Moyennant des hypothèques de double valeur, on pourrait obtenir des emprunts à 4 1/4 %.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [298]

J'expédie contre remboursement de 3 fr. 50 une HORLOGE très élégante avec réveil ; 2 fr. 50 une horloge très élégante sans réveil et avec garantie écrite. Frédéric GLOOR, DÉPOT DES HORLOGES Bâle.

SCHOCOLAT Suchard SUPERIORITÉ INCONTESÉE

Dépuratif du sang. ESSENCE CONCENTRÉE DE VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE LA JAMAÏQUE



La Salsepareille de la Jamaïque jouit aujourd'hui d'une réputation universelle. Chacun sait, en effet, combien est grande sa puissance curative contre toutes les maladies provenant d'un vice de sang, telles que : Boutons, rougeurs, dartres, eczéma, affections scrofuleuses et syphilitiques.

Les maladies des yeux, de l'estomac, les rhumatismes, les hémorroïdes, la goutte, les démanagements sont plus rapidement guéris par l'emploi de l'Essence de Salsepareille que par tout autre traitement.

Il est peu de médicaments qui aient autant fait de bruit lors de leur introduction dans la pratique que la Salsepareille. C'était, dans l'origine, le remède antisyphilitique par excellence, celui auquel les médecins même les plus sceptiques avaient recours lorsque le mercure échouait. Si aujourd'hui quelques médecins mettent en doute son efficacité, il faut l'attribuer à l'emploi de préparations vicieuses. En effet, un grand nombre de préparations de la Salsepareille sont obtenues par décoction. Il est évident qu'en agissant ainsi, comme Henckock l'a fait remarquer, il y a déjà longtemps, on sacrifie les principes actifs, on les chasse en vapeurs ou on les détruit. Ce qu'il y a de certain, c'est que le macéré, concentré dans le vide, est beaucoup plus actif que le décocté.

L'Essence de véritable Salsepareille de la Jamaïque, préparée à la Pharmacie Centrale, 9, rue du Mont-Blanc, à Genève, est la seule qui, pour le moment, soit faite par macération et concentrée dans le vide. Elle est donc, par cela même, beaucoup plus active que tous les produits similaires.

Mode d'emploi : Une cuillerée à soupe matin et soir, dans un peu d'eau. Remarque. — Jusqu'à présent, l'Essence de Salsepareille s'est toujours vendue à des prix exorbitants (5 à 6 francs les 250 grammes), ce qui la rendait inaccessible aux petites bourses. Seuls, les gens riches pouvaient se procurer ce précieux médicament et jouir de ses cures merveilleuses.

La Pharmacie Centrale, grâce aux relations qu'elle entretient avec la Jamaïque, a pu faire sur place des achats considérables de véritable Salsepareille rouge à des prix modérés. C'est pourquoi nous nous pressons aujourd'hui de mettre à la portée de chacun l'Essence de véritable Salsepareille de la Jamaïque, en l'offrant aux prix suivants :

3 fr. 50 le flacon de 300 gr. = 1/2 de litre à peu près ; 8 fr. — le flacon de 1000 gr. = 1 litre.

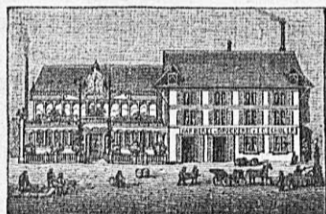
Envoi franco contre remboursement dans toute la Suisse. Se trouve à BULLE : pharmacie Rieter et pharmacie Sudan ; à ESTAVAYER : pharmacie L. Porcellet ; à CHATEL-ST-DENIS : pharmacie X. Wetzstein ; à ROMOR : pharmacie Robadey ; à FRIBOURG : pharmacie Bochat & Bourglenecht. Exiger toujours sur l'étiquette de chaque flacon la marque de fabrique et le nom de la

Pharmacie Centrale

H. BELLĪ, successeur de F. POPPÉ Genève, 9 rue du Mont-Blanc 9, Genève. [234]

Lavage et teinture d'habillements PAR DES PROCÉDÉS CHIMIQUES de J.-C. SCHULER, STAMMHEIM (Zurich)

Pour particuliers, Pour militaires, etc.



Les habillements, étoffes, etc., de toutes sortes, salis ou déteints ensuite de l'usage, sont remis à neuf par la plus belle méthode et à très bas prix.

Les uniformes, manteaux, etc., sont rendus imperméables, sans qu'ils perdent leur souplesse, couleur ou porosité antérieures. Ce procédé est très recommandé de la part des autorités militaires. Prix pour une capote : environ 3 fr. 50.

DÉPÔTS : à BULLE, chez M. Pittet-Vienney, négociant ; à FRIBOURG, chez M. Ducotterd-Meyer, draperie, rue de Lausanne. [306]

Guérisons de Bremicker, méd. prat., Glaris.

Les sousignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

- Goutte. Eruptions au visage, boutons, tannes. Catarrhe de l'estomac, langueur d'estomac, dérangement des fonctions digestives, inappétence, éructation, flatuosités. Pâles couleurs, anémie, frissons, pâleur du visage se succédant de rougeur, abattement, surtout dans les jambes, palpitation, asthme, inappétence, maux de tête, diminution des règles. Rhumatisme, catarrhe de l'estomac. Herpès, dartres (psoriasis) dérangeantes à diverses parties du corps depuis 18 ans ; âgé de 62 ans. Catarrhe vésical chronique, épreintes ; âgé de 56 ans. Rhumatisme, troubles du système nerveux. Eruptions au visage, boutons, tannes. Goître volumineux, asthme depuis longtemps. Dartres dérangeantes, névralgie, migraines violentes, chute des cheveux.

Mlle Elise Anker ; Mme Feissli-Anker, Ins. traité par 5 médecins sans aucun résultat. J. Egli, Gattikon. Hermine Gerber, Langenthal. Lina Moor, Aussersihl. G. Faas, Langenthal. Mme Küser, Küssnacht. Mme Bardy, Genève. U. Jäggi, Oekingen. Gottl. Leus, Weinfelden. Succès garanti en tout cas curable ! Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison ! Aucun dérangement professionnel ! Traitement par correspondance ! La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du reconvalescent ; en tout autre cas, la pleine discrétion est assurée. [300]

AVIS

Le bureau du sousigné est transféré au rez-de-chaussée de la maison de Mme VAGNAT, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc. 245] Louis Fasel, agent d'affaires.

Etiquettes en parchemin.

A l'Imprimerie du CHRONIQUEUR, à FRIBOURG. on trouve des étiquettes en parchemin avec ou sans impression, à un prix très avantageux. (H 304 F) [277]

Une papeterie à 2 fr.

Prix ord. du mag. Dans une jolie boîte Fr. — 40 100 feuilles papier de poste » 2 — 100 enveloppes petit et grand format » 1 — 12 plumes d'acier de meilleure qualité » 30 1 manche de plume et 1 crayon » 20 1 flacon d'encre noire de chancellerie » 30 à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20 10 pap., 17 fr.; 5 pap., 9 fr. On n'a que de commander une papeterie à 2 fr. Envoyez, s'il vous plaît, le montant en timbres-poste, si non remboursement. Niederheuser, papeterie, Granges (Soleure). [134]

Ivrognerie.

ATTESTATION Monsieur Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris. Veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer encore une fois de vos remèdes inoffensifs pour une personne de ma connaissance. Les remèdes que je vous ai demandés l'année passée ont produit un bon effet. Le malade est complètement guéri. Il peut encore prendre un peu de boisson, mais on ne le voit plus ivre. Bulach, 14 avril 1887. A. Volkart. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et faciles à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratis. [266]

Chez une famille habitant la ville, on prendrait quelques pensionnaires à un prix modéré. S'adresser au bureau du journal. [289]

Bains des Colombettes. Dimanche 12 juin : RÉCRÉATION VOCALE par la Société de chant de l'audens. Invitation cordiale. [308]

Société de tir de campagne DE MAULES. Dimanche 12 et lundi 13 juin : ABBAYE ou tir annuel. Invitation cordiale. [302] Le Comité.

A louer : Pour entrer de suite, au centre de la ville de Bulle, un beau et grand local, pouvant servir de magasin ou de bureau. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [228]

A louer : Une jolie chambre meublée. S'adr. au bur. du journ. [228]

A louer : Au rez-de-chaussée de l'ancienne distillerie Duvillard, deux grands locaux pour bureaux, magasins ou logements. — S'adresser à M. BARRIS-WYL, en dite maison. [278]

A louer : Un local pouvant servir d'atelier, dans la maison Yenni, rue du Moléson. — S'adresser à Jos. Remy, voiturier, à Bulle. [303]

A vendre : Une voiture à ressorts avec capote. S'adresser à Fr. SAVARY, à la Clé-Fédérale. à Bulle. [307]

A vendre : 2 voitures légères en bon état. — S'adresser au bureau du journal. [304]

Pain-Expeller à la marque ancre. Dans toutes les bonnes pharmacies. Se vend dans la plupart des pharmacies. Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT Pour la Suisse : 1 an, Fr. 6 mois, 3 fr. Pour l'Etranger le port et payable d'avance. Prix du numéro : 10 c. On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, Nouve

Chambres fédérales. Le Conseil des Etats a abordé le tarif des pensions accordées à la fête de Saint-Gall. Elle fera ce qu'elle voudra. Le Conseil des Etats sur les poursuites. Il cantons pour les fautes recour au Conseil fédéral. Les femmes déclarées leur apport au mari. saisi un sursis de tro des acomptes chaque

Conseil fédéral. — accordée à la fête de lieu à Saint-Gall du un don d'honneur de sous-officiers qui au cerne.

Brevets d'invention des cantons sur la vo les brevets d'invention surantes. Comme il tutionnelle, il faut c du peuple et celle de encore très problème si l'on veut réussir. de gros contingents d'assuré pour le mon Genève, Vaud, Frib Ville, Schaffhouse, A parle d'une adresse c à leurs concitoyens d

Alcools. — Le déj invité les gouvernem

FEUILLETON

UNE CHA

En avant, l'habitation rASSE et ses murs blanc nombre d'ouvertures ét. En arrière s'étendaie Dans la ferme, séparé logeaient les trois ouvri travaux de l'habitation loin encore, était gardé dans d'étroites cabanes gourbis des Arabes. Il était, ainsi que la liant à l'habitation sans Ses abords, bien que étaient alors convertis de verdure qui les entou C'était à peine si, de par le cri d'un chacal, s ments des chiens de la f